



Test de sélection aux Championnats de France Elites GAM

La prochaine étape de sélection est proposée à La Madeleine le 19 avril 2023.

Pour participer à cette sélection, les clubs ou pôles doivent procéder aux engagements au plus tard le **mardi 28 mars** en complétant le formulaire : [INSCRIPTION](#)

Informations générales

Rappel : Le certificat médical élite est obligatoire pour les catégories Espoir-Junior-Senior.

Le certificat médical d'absence de contre-indication est nécessaire pour la catégorie Avenir.

Aucun palmarès ne sera délivré.

La compétition est ouverte au public.

Entraînements la veille des compétitions (Voir organigramme prévisionnel ci-dessous)

- Pour l'entraînement aux agrès, il se déroulera dans la salle de compétition pour chaque session de compétition.
- A l'agrès, le temps d'entraînement se fera par groupe selon l'organigramme nominatif en commençant à l'agrès de départ lors de la compétition.
- Les gymnastes disposeront de 15mn par agrès. Le changement d'agrès sera annoncé au micro.
- Les zones de repos restent par groupes au 1^{er} agrès de départ de la compétition. Il n'y aura pas de changement de zone de repos au changement d'agrès.

Déroulement de la compétition (Voir organigramme prévisionnel ci-dessous)

- Le temps d'échauffement général s'effectuera dans la salle de compétition pour chaque session de compétition.

A l'agrès, le temps de préparation se fera par groupe selon l'organigramme nominatif en commençant au 2^{ème} agrès de la compétition. Les gymnastes disposeront de 10mn par agrès. Le changement d'agrès sera annoncé au micro.

- Les zones de repos restent par groupes au 1^{er} agrès de départ de la compétition. Il n'y aura pas de changement de zone de repos.

Modalité de sélection

Conformément à ce qui est indiqué dans la lettre FFGym de septembre 2022, certains gymnastes ont obtenu leur qualification sur la base des minima demandé lors de la RNE 2022.

La réglementation technique et lettre FFGym parue le 26 janvier 2023 précise également les gymnastes qualifiés à la suite d'une participation en équipe de France durant la saison.

Ainsi, lors du test de sélection le 19 avril et prenant en compte les gymnastes déjà sélectionnés (Voir liste des qualifiés ci-jointe), le quota de place restant dans chaque catégorie est :

- Les 4 premiers de la catégorie U16
- Les 6 premiers de la catégorie U18
 - + 6 repêchages supplémentaires au total seront possibles sur validation DTN
- Les 7 premiers de la catégorie Senior
 - + 12 repêchages supplémentaires seront possibles sur validation DTN.

Pour les catégories Avenir (11-12 ans) – Espoir (13-14 ans) : minima à réaliser

Pour les 10 ans (2013) : classement vertical à l'issue des championnats régionaux ou regroupement.

Organigramme prévisionnel

En fonction du nombre d'engagé l'organigramme sera constitué d'un seul groupe par agrès (maxi 7 gymnastes) ou de 2 groupes (2 x 4 gymnastes) par agrès

ORGANIGRAMME PREVISIONNEL QUALIFICATION CHAMPIONNAT DE France - La Madeleine	
Mardi 18 avril 2023	Mercredi 19 avril 2023
	QUALIFICATION RATTRAPAGE ESPOIR (2009-2010) AVENIR (2011-2012)
	9h00-9h50 (50mn) Echauffement plateau COMPETITION 10h00-12h30 Salle de compétition
	Organigramme composé de 2 groupes de 4 gymnastes par agrès Prévisionnel 48 gyms
Entraînement sur le plateau de compétition	QUALIFICATION RATTRAPAGE JUNIORS U16 + U18 + SEN
Avenir – Espoir : 14h30 - 16h30 Rotation à l'agrès à partir de 15h00	13h00-13h50 (50mn) Echauffement plateau COMPETITION 14h00-16h45 Salle de compétition
U16 - U18 Sénior : 16h40 – 18h40 Rotation à l'agrès à partir de 17h10	Organigramme composé de 2 groupes de 4 gymnastes par agrès Prévisionnel 48 gyms